

BOVELLES Infos

Septembre 2020



Quelques points d'infos pour cette rentrée

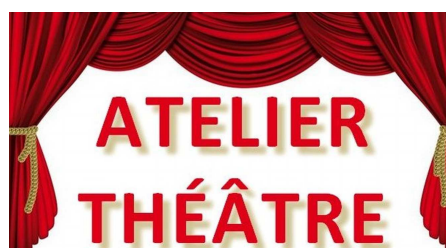


GYM-TONIC

Reprise des cours le 8 septembre :

- gym-tonic tous les mardis 19/20 heures
- gym + 20/21 heures tous les mardis (yoga, gym-ball, abdos, LIA...)
- gym douce tous les jeudis de 9/10 heures

gymtonicbovelles@gmail.com



Nouveau à Bovelles

Denis et cie vous propose des ateliers théâtre :

- atelier Enfants (7/10 ans) mercredi 17/18 heures
- atelier Ados (11/16 ans) mercredi 18/19 heures
- atelier Adultes (17 et plus...) lundi 20h30/22 heures

Contact : 06 83 18 98 23 - denisetcompagnie@orange.fr



Nettoyons la nature

Sur une initiative des jeunes de Bovelles nous avons inscrit la commune au projet des magasins Leclerc « Nettoyons la nature 2020 ». Un kit (chasuble, gants...) sera fourni

RDV samedi 26 septembre à la salle polyvalente à 9h

Transports scolaires



A compter de septembre 2020 les transports scolaires sont gratuits. Vous trouverez les informations essentielles sur le site de la région des hauts de France :

<https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/somme/inscription/>

Masque pour les collégiens et lycéens de Bovelles



Vous avez possibilité de retirer 2 masques en tissu pour la rentrée scolaire

Merci de vous rendre en Mairie lors de la permanence du lundi (18/19h)

Aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique



Afin de promouvoir le vélo comme nouveau mode de déplacement dans notre département, le Département accorde une aide à tout particulier résidant dans la Somme, sans condition de ressources, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique réglé par l'acquéreur auprès d'un commerçant de la Somme. Plus d'infos au :

03 22 71 81 87

ETAT CIVIL

CARTE D'IDENTITE

périmée, volée ou perdue :

vous trouverez toutes les réponses à vos questions

sur le site: www.amiens.fr, rubrique mes démarches

puis sur état civil et citoyenneté et enfin carte

nationale d'identité et passeport.

Vous pourrez consulter les différentes étapes:

RETRAIT DU DOSSIER:

Afin de diminuer la durée du rendez-vous en mairie, faites votre pré-demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

www.ants.gouv.fr, rubrique "vos démarches". S'il vous est impossible d'effectuer cette pré-demande en ligne, demandez un formulaire à l'accueil de la mairie.

DEPOT DU DOSSIER UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS

Prenez rendez-vous sur www.amiens.fr, rubrique "mes démarches" ou appelez le pôle accueil de votre choix au numéro figurant ci-contre; Munissez-vous de votre code de pré-demande lors de votre rendez-vous. Votre présence est obligatoire pour déposer votre demande en raison de la prise de vos empreintes digitales.

PÔLES ACCUEIL

Secteur Centre Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
03 22 97 43 32

*Du lundi au vendredi 8h30 > 17h30
Samedi 8h30 > 12h*

Secteur Nord Atrium
39 avenue de la Paix
03 22 66 10 20

*Du lundi au vendredi 8h30 > 12h30
et 13h30 > 17h30
Samedi 9h > 12h (sauf juillet et août)*

Secteur Est Jules-Ferry
166 chaussée Jules-Ferry
03 22 50 47 65

Secteur Sud Pierre-Rollin
Centre commercial Pierre-Rollin
03 22 50 32 60

Secteur Ouest Les Coursives
1 place du Pays d'Auge
03 22 97 43 00

*Du lundi au vendredi 8h45 > 12h30
et 13h30 > 17h45
Samedi 9h > 12h (sauf périodes de
vacances scolaires)*

VOYAGE AU SEIN DE L'UNION EUROPEENE

LA CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

Vous prévoyez de voyager en Europe alors n'oubliez de demander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

Celle ci vous facilite la prise en charge de soins médicaux en Europe.

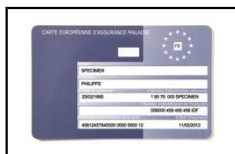
Elle atteste des droits de son titulaire à l'assurance maladie française.

Lors des vacances ou d'un court séjour en Europe, il est conseillé de se la procurer.

La demande doit être effectuée auprès de son organisme d'assurance maladie.

La carte est gratuite.

Vous pouvez demander la carte sur le site Ameli.fr



RAPPEL



Télécharger l'application **IntraMuros** sur votre téléphone et suivez les informations de votre commune en tant réel



Une kinésithérapeute à Bovelles.

Madame Louette Lucie, masseur-kinésithérapeute-éducateur sportif s'est installée sur la commune au :

3 bis rue Adrien Wacquet - tél. : 06 04 67 91 24



VIVRE ENSEMBLE EN BON VOISINAGE

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- samedi, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanches et jours fériés, de 10h à 12h00



Ce sera le jeudi 24 septembre



Calendrier 2020

- .12 septembre journée pétanque
- .10 octobre soirée couscous
- .31 octobre Halloween
- .20 novembre soirée Beaujolais
- .12 décembre Arbre de Noël



L'inauguration de la salle polyvalente est prévue le 13 septembre à 11h sous réserve de l'application des nouvelles mesures sanitaires



13 septembre fête locale sous réserve de l'application des nouvelles mesures sanitaires



PERMANENCE DE LA MAIRIE

Dorénavant une seule permanence aura lieu le lundi de 18h30 à 19h30 à partir du lundi 15 juin.

La secrétaire de mairie peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi de 10h à 12h. La prise de rendez-vous se fait soit par mail mairie.bovelles80@orange.fr ou en déposant votre demande par écrit dans la boîte aux lettres de la mairie en précisant l'objet de la rencontre.

L'équipe communication : Blandine, Caroline, Freddy et Laurent est à votre écoute : bovellesinfos@gmail.com